

# Préposé(e) aux services de soutien à la personne



Poste permanent à temps partiel



5,000\$  
Obligation de service\*



Échelle salariale allant de  
29,26 \$ à 30,32 \$ l'heure



Pourcentage consenti au titre des  
avantages sociaux



Possibilités de perfectionnement  
professionnel et de formation continue



Visitez notre site Web ou  
envoyez un courriel :

[www.senhosp.ca](http://www.senhosp.ca)  
[careers@senhosp.ca](mailto:careers@senhosp.ca)

L'Hôpital Sensenbrenner est fier d'être un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous acceptons les demandes de toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles, et les encourageons à soumettre leur candidature. Nous fournissons, sur demande, des mesures d'adaptation en matière d'accessibilité afin d'assurer un soutien tout au long du processus de recrutement, de l'intégration des employés et de l'expérience d'emploi. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, n'hésitez pas à le demander.

\*Les candidats admissibles auront accès à des incitatifs spécifiques à l'hôpital s'ils ne répondent pas aux critères d'admissibilité aux incitatifs du ministère.



## Principales responsabilités

- Aider les clients à effectuer des activités de la vie quotidienne, comme prendre un bain, s'habiller, faire leur toilette et préparer des repas.
- Aider les clients à se déplacer, y compris exécuter des transferts et faire des exercices.
- Administrer des médicaments comme prescrit et surveiller l'état de santé général des clients.
- Offrir de la compagnie et un soutien émotionnel.
- Tenir des dossiers exacts sur les soins fournis et signaler à l'équipe de soins tout changement de l'état du client ou de la cliente.
- Assurer aux clients un environnement sûr, propre et confortable.

## Exigences

- Détenir un certificat du programme « Préposée ou préposé aux services de soutien personnel » ou l'équivalent.
- Avoir un certificat à jour de RCR et de premiers soins.
- Posséder de l'expérience de travail auprès des personnes âgées ou des personnes ayant un handicap est considéré comme un atout.
- Posséder de solides compétences en communication et beaucoup d'entregent.
- Pouvoir travailler de façon autonome et en équipe.
- Faire preuve de compassion et se vouer à la prestation de soins de qualité supérieure centrée sur la personne.
- Il faut détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule.
- Pouvoir offrir des services en anglais et en français.